

Fiche d'information sur le produit

Nom du fournisseur ou marque commerciale	AEG		
Adresse du fournisseur:	Electrolux - 26 al. Powstancow Slaskich 30-570 - Krakow - PL		
Référence du modèle	LR63R144 914915704		
Paramètres généraux du produit:			
Paramètre	Valeur	Paramètre	Valeur
Capacité nominale ^(b) (kg)	10,0	Dimensions en cm	Hauteur 85 Largeur 60 Profondeur 66
Indice d'efficacité énergétique ^(b) IEE W	51,8	Classe d'efficacité énergétique ^(b)	A ^(d)
Indice d'efficacité de lavage ^(b)	1,031	Efficacité de rinçage (g/kg) ^(b)	4,9
Consommation énergétique en kWh par cycle, basée sur le programme éco 40-60 à une combinaison de charges complètes et partielles. La consommation énergétique réelle dépendra de l'utilisation de l'appareil.	0,512	Consommation d'eau en litres par cycle, basée sur le programme éco 40-60 à une combinaison de charges complètes et partielles. La consommation réelle d'eau dépend des conditions d'utilisation de l'appareil et de la dureté de l'eau.	52
Température maximale à l'intérieur du textile traité ^(b) (°C)	Capacité nominale Moitié Quart	34 27 25	Taux d'humidité résiduelle pondérée ^(b) (%)
Vitesse d'essorage ^(b) (t/m)	Capacité nominale Moitié Quart	1351 1351 1351	Classe d'efficacité d'essorage ^(b)
Durée du programme ^(b) (h:min)	Capacité nominale Moitié Quart	3:50 2:55 2:35	Type
Émissions de bruit acoustique dans l'air ^(b) [dB(A) re 1 pW]	76	Classe d'émissions de bruit acoustique dans l'air ^(b) (phase d'essorage)	B ^(d)
Mode arrêt (W)	0,50	Mode veille (W)	0,50
Démarrage différé (W) (le cas échéant)	4,00	Mode veille avec maintien de la connexion au réseau (W) (le cas échéant)	-
Durée minimale de la garantie offerte par le fournisseur: 24 mois			
Ce produit a été conçu pour libérer des ions argent au cours du cycle de lavage	NON		

Informations supplémentaires:

Lien internet vers le site web du fournisseur où se trouvent les informations visées à l'annexe II, point 9, du règlement (UE) 2019/2023 de la Commission: <https://support.electroluxgroup.eu/external/PISlLink/Products/914915704>

^(a) this item shall not be considered relevant for the purpose of Article 2(6) of Regulation (EU) 2017/1369.

^(b) Pour le programme éco 40-60.

^(c) changes to these items shall not be considered relevant for the purposes of paragraph 4 of Article 4 of Regulation (EU) 2017/1369.

^(d) if the product database automatically generates the definitive content of this cell the supplier shall not enter these data.